

CORINNE LAPLANTE, R.H.S.J.

MARIE DE LA FERRE

1589-1652



En couverture: Photo d'un vitrail en verre antique. Composition classique réalisée en 1986 par Claude Bettinger, artiste verrier, pour commémorer le 350^e anniversaire de fondation, à La Flèche, en France, de la Congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

Photos de l'intérieur de la couverture: Didier Baillargeau, premier adjoint au Maire de Roiffé. Photos reproduites avec l'aimable autorisation de Monsieur J. Marche, secrétaire de la mairie à la Mairie de Roiffé. Le montage est de Monsieur Bernard Morit de La Flèche.

1^{re} édition en 1986

2^e édition en 2010

Révisée par le Comité des Fondateurs

Copyright: Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph 2010

INTRODUCTION



LES GUERRES DE RELIGION qui ont tant dévasté le Royaume de France dans la dernière moitié du seizième siècle touchaient à leur fin quand naquit Marie de la Ferre. À cette époque troublée allait bientôt succéder en France une ère mystique, un courant de ferveur et de sainteté, qui produira entre autres, une sainte Jeanne de Chantal, un saint Vincent de Paul, une sainte Jeanne de Lestonnac, un Père de Bérulle, une sainte Louise de Marillac, un Monsieur Olier, une bienheureuse Marie de l'Incarnation. Contemporaine de ces saints personnages issus de la renaissance catholique en France, Marie de la Ferre s'est abreuvée aux mêmes sources spirituelles et est de la même trempe qu'eux. Par sa spiritualité du service joyeux de Jésus-Christ dans ses membres les plus abandonnés, elle se rapproche aussi d'une « sainte » de nos temps modernes Mère Thérèse de Calcutta.

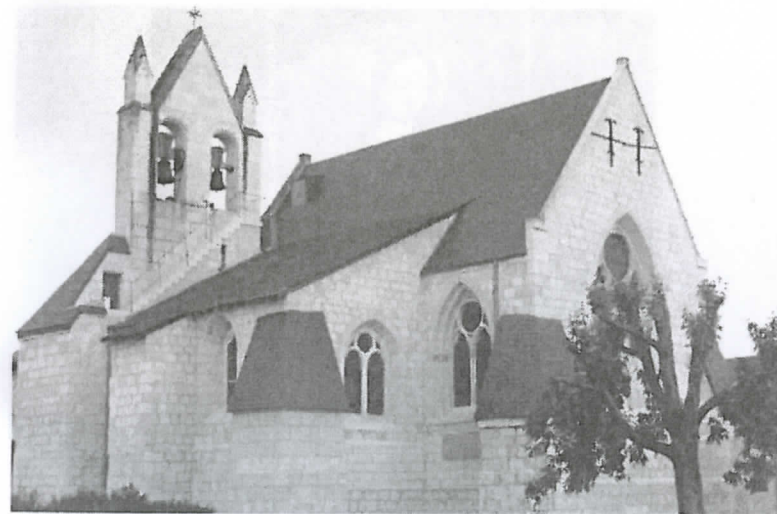
AU PAYS DU POITOU



DE ROIFFÉ, PETIT VILLAGE situé aux confins du Poitou et de la Touraine, on aurait pu dire, en cette fin du seizième siècle, à l'instar des contemporains de Jésus à propos de Nazareth : « *Que peut-il sortir de bon de ce bourg-là ?* » C'est pourtant sous son ciel que naîtront, à deux ans d'intervalle à peine, Isaac de Razilly, futur « *lieutenant général du roi en Nouvelle-France et gouverneur de l'Acadie* », et Marie de la Ferre, co-fondatrice des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

Un lien mystérieux semble déjà unir celui qui viendra en Acadie « *pour y arborer l'estendart de Jésus-Christ* » et celle dont les filles religieuses se dédieront en Nouvelle-France, et plus tard en Acadie, « *au service de Jésus-Christ en la personne des pauvres qui sont ses membres* ». Pour avoir donné naissance à ces deux serviteurs du Christ, Roiffé mérite certes d'être davantage reconnu tant en France qu'au Canada !

En 1589, année très probable de la naissance de Marie de la Ferre, personne à Roiffé ne songe à la Nouvelle-France, car celle-ci n'est pas encore fondée. Le père de Marie, René de la Ferre, sieur des Chaumes, récemment anobli par le roi Henri III, avait épousé dame Marie Le Thellier de la ville de La Flèche en Anjou. La famille



Église de Roiffé

compte un garçon et deux filles lorsque naît la benjamine. La petite Marie est accueillie avec joie dans ce foyer chrétien où elle est entourée de l'affection des siens.

Ses parents sont de fervents catholiques, mais le village de Roiffé, situé à presque égale distance de ces deux places fortes protestantes que sont les villes de Saumur et de Loudun, n'est pas sans subir l'influence de la religion réformée. Marie entend et, malgré son très jeune âge, prend parti. « *Je veux voir et connaître le Dieu des chrétiens* », affirme-t-elle un jour avec aplomb. On est surpris et émerveillé d'une telle conviction chez une enfant par ailleurs docile et effacée. Trop jeune sans doute pour comprendre le sens et la portée de ces paroles, elle ignore aussi que dans l'avenir, elle aura à lutter pour demeurer fidèle à la foi de son baptême.

Sa mère lui inculque très tôt une profonde dévotion mariale, l'amour et le respect du Dieu de l'Eucharistie. Elle la conduit souvent à l'église prier au pied d'une image



La Vierge de Roiffé

de la Vierge et de l'Enfant. Mais Marie ne jouit pas longtemps de la douce présence maternelle. Elle n'a que douze ans quand la mort vient, en 1601, ravir à l'affection des siens une mère bien-aimée. La gouvernante alors choisie par Monsieur de la Ferre pour s'occuper de l'éducation de ses filles, et en particulier de Marie, saura être à la hauteur de la délicate mission qui lui est confiée.

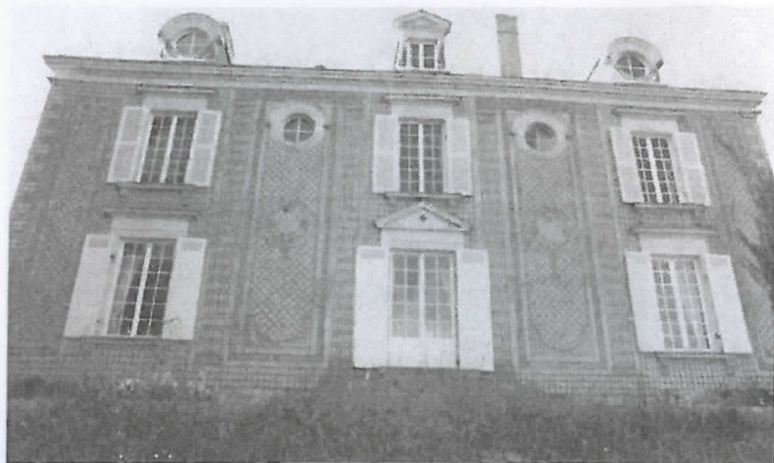
REGARDER ET COPIER JÉSUS-CHRIST



CETTE ÉDUCATRICE EXERCE sur la fillette une heureuse influence. Tout en lui apprenant à lire et à écrire, elle s'applique surtout à former le cœur et le caractère de sa jeune pupille et lui propose comme modèle le Christ Jésus lui-même. À Marie, qui désire savoir ce qu'il faut faire pour se rendre agréable à Dieu, la gouvernante répond : *« Pour plaire à Dieu et mériter ses faveurs, il faut regarder et copier Jésus-Christ autant que nous le pouvons. Il est le parfait modèle mis sous nos yeux par le Père »*. Avec ferveur, la jeune Marie s'applique donc à réaliser ce programme de vie spirituelle. Son entourage remarque bientôt sa piété et surtout une grande docilité à la volonté de Dieu, qu'elle traduit dans l'obéissance.

C'est dans de tels sentiments qu'elle se prépare à sa première communion. Pour l'adolescente dont la piété est déjà centrée sur le Christ, cette première rencontre sacramentelle sera bouleversante. Dans un cœur à cœur inoubliable, elle promet d'être désormais toute à son Seigneur. Avec plus d'ardeur encore, elle essaiera d'imiter le Christ et cherchera à lui plaire en toutes choses.

Vers 1604, René de la Ferre décide de se remarier. Cette seconde épouse, dont on ignore le nom, est calviniste et



Le Grand Ruigné

va bientôt faire du prosélytisme au sein de sa nouvelle famille. Elle concentre surtout ses efforts sur la jeune Marie, pensant qu'il sera plus facile de la gagner à sa nouvelle religion. Marie lui résiste poliment, mais fermement.

Les harcèlements de la belle-mère augmentent à tel point que Monsieur de la Ferre se voit obligé de se séparer de sa fille et d'en confier l'éducation à l'une de ses tantes maternelles, car la seconde Madame de la Ferre s'était permis de renvoyer la gouvernante. Le cœur brisé, Marie accepte la séparation afin de rester fidèle à sa foi catholique. Elle quitte donc Roiffé et vient habiter le manoir du Grand Ruigné à deux kilomètres de La Flèche, chez sa tante Catherine de Goubitz. Nous sommes en 1605. Marie a combattu pour sa foi durant près de deux ans. Cependant, un autre genre d'épreuve l'attend à La Flèche.

UN BRIN DE COQUETTERIE



DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT EN 1604 du Collège Royal à La Flèche par Henri IV, la population de la ville a sensiblement augmenté. En 1608, le collège compte déjà 1300 élèves qui, pour la plupart, logent en ville. Plusieurs d'entre eux appartiennent à la première noblesse de France et sont des fils de ducs, de marquis et de comtes, que la réputation de ce collège des Jésuites a attirés à La Flèche. La vie sociale y est sans doute très animée.

Madame de Goubitz, qui n'a pas d'enfant, est heureuse d'accueillir sa jeune et jolie nièce, qu'elle pourra bientôt présenter à la haute société. En effet, la tante Catherine essaie de concilier une certaine vie de prière à un style de vie par ailleurs fort « mondain ». Une amie d'enfance, devenue la marquise de la Varenne, l'invite souvent aux fêtes brillantes qu'elle offre au magnifique château que son mari, Guillaume Fouquet, marquis de la Varenne et gouverneur de La Flèche, vient de se faire construire. Catherine de Goubitz organise elle aussi des parties de plaisir à Ruigné, où elle convie l'élégante élite de La Flèche.

La tante de Marie de la Ferre prend donc en main l'éducation de sa nièce et s'occupe de la former aux usages

et aux bonnes manières de l'époque. Marie apprend à s'habiller comme une jeune fille à la mode; elle se pare de bijoux et se parfume. Sa tante lui fait aussi donner des leçons de danse et de maintien. Toute fière, Madame de Goubitz emmène sa nièce à de grandes réceptions.

Au début, Marie s'y rend par déférence pour sa tante, mais elle prend bientôt goût aux attentions dont elle est l'objet. Plusieurs jeunes hommes de familles fortunées, attirés par la grâce et la sereine beauté de Mademoiselle de la Ferre, se présentent pour la demander en mariage. Mais la tante, qui désire sans doute pour sa nièce un parti encore plus brillant, refuse tous les prétendants. Son ambition joue en quelque sorte en faveur de Marie, qui se reproche bientôt son attrait pour la vie mondaine. Elle devient triste et son entourage interprète son humeur comme du dépit devant le refus aux demandes en mariage. Mais de profondes transformations sont en train de se produire chez la jeune et jolie demoiselle.

CONVERSION



L'OCCASION PROVIDENTIELLE en sera le carême de l'année 1608. À cette époque, il est d'usage de suspendre les bals et les divertissements au cours du carême; Marie en profite pour se mettre davantage à l'écoute de son Seigneur. Dans la prière, elle comprend que Jésus l'appelle à le suivre de plus près, mais elle se sent encore faible. La grâce de la force, elle l'obtiendra cependant le jour de la fête de sainte Marie-Madeleine. Très tôt, le matin du 22 juillet 1608, elle se rend à l'église de Saint-Quentin, dont elle connaît le curé, l'abbé Julien Le Royer, puisqu'elle lui a confié ses préoccupations spirituelles. Elle s'approche de la communion avec une dévotion et une ferveur extraordinaires.

Dieu versa alors dans son âme, disent les Annales, une si grande abondance de grâces qu'elle pensa en mourir; pénétrée de douleur à la vue de ses infidélités passées, elle versa dans l'église et sur le chemin du retour des larmes si abondantes qu'elle ne pût s'en cacher.

En fait, au cours de cette communion, Marie de la Ferre a fait le vœu de virginité et a pris la décision de se



*Elle verse, dans l'église et sur le chemin du retour,
des larmes abondantes.*

consacrer au service de Dieu dans la prière et la mortification. Désormais, cette jeune fille de dix-neuf ans ne voudra plaire qu'à Jésus seul.

LA PERSÉCUTION



POUR SIGNIFIER LA RUPTURE AVEC la coquetterie des derniers temps, Marie abandonne définitivement ses habits de soie et ses bijoux et revêt une robe de lainage gris, semblable à celles des filles du peuple. De plus, elle s'adonne à la pénitence et à la mortification avec toute l'ardeur caractéristique de la jeunesse. Sa transformation est si complète que, peu de temps après, un de ses amoureux revenu à Ruigné pour la voir, ne la reconnaît pas ; il la rencontre dans la cour et la prend pour la femme de chambre de la maîtresse de maison. Humiliée et vivement contrariée du comportement de sa nièce, Madame de Goubitz se met à accabler Marie de reproches et de mépris. Les gens qui fréquentent la maison de Ruigné en font autant, mais Marie tient bon. Dans la communion fréquente et l'oraison, elle puise la force nécessaire pour demeurer ferme dans sa résolution.

Tout en lui conseillant la modération dans la pratique de la mortification, son directeur, l'abbé Le Royer, l'encourage à persévérer dans cette voie. Marie songe à se faire religieuse, mais la maladie lui fait comprendre que telle n'est pas, pour le moment, la volonté de Dieu ; elle se soumet docilement. Guidée par son directeur, qui décèle chez elle un attrait pour le service des pauvres, elle visite

un quartier de la paroisse Sainte-Colombe où s'abrite une population de sous-prolétaires appelés « chambriers ». Logées dans des taudis, ces familles vivent presque entièrement de charité. Dorénavant, on voit Marie se rendre chaque jour dans ce quartier, portant un panier de provisions et des vêtements ; elle distribue de l'aide matérielle et reconforte les pauvres par des paroles d'encouragement et d'espérance.

De retour au manoir, elle ne recueille que désapprobation et railleries mais elle supporte tout en silence. Cette persécution – « une espèce de martyre », devait avouer plus tard la tante de Goubitz – dure sept ou huit ans. En 1612, la mort de René de la Ferre rend Marie maîtresse de ses biens. On lui suggère alors de changer de demeure, afin d'échapper aux souffrances qu'elle endure chez sa tante, mais Marie répond :

« que la croix a ses attraites et qu'elle est heureuse d'avoir quelques petites occasions de donner à Dieu des preuves de son amour ». Elle sent bien qu'un couvent lui conviendrait mieux, mais pour le moment « Dieu ayant des desseins qui lui sont inconnus, elle ne peut en aucune façon exécuter le conseil qui lui est donné. »

« LA SAINTE DEMOISELLE »



MARIE DE LA FERRE RESTE DONC chez sa tante et continue même de la servir comme femme de chambre. Pendant seize ans, elle remplit ces humbles fonctions tout en continuant ses visites aux pauvres, ses pratiques d'austérité et sa vie de prière. Les Annales de la Congrégation rapportent :

Dieu, pour récompenser sa fidélité, lui donna en peu de temps, le don d'une oraison très sublime qui lui fit faire dans la vie spirituelle, un grand progrès dans la pratique des vertus les plus héroïques.

Chaque jour, Marie se retire dans une chambre haute de la maison de Ruigné pour y faire son oraison. Sa très grande dévotion au Saint Sacrement lui obtient de son directeur la permission de communier presque tous les jours, fait assez exceptionnel à l'époque.

Monsieur Julien Le Royer, voyant sa dirigée marcher d'un pas si allègre dans les voies de la perfection, veut partager sa responsabilité avec un Père jésuite du Collège de La Flèche, Marie de la Ferre s'adresse alors au Père Meslan, qui approuve les directives de l'abbé Le Royer.

Et Marie continue de vivre « dans le monde sans être du monde » comme il sera inscrit plus tard en tête des

Constitutions de sa Congrégation. Monsieur de Goubitz meurt en 1620 et laisse sa femme dans une situation financière déplorable. Marie éponge alors les dettes de sa tante avec sa propre fortune. Puisqu'elle vieillit, Madame de Goubitz est heureuse d'avoir sa nièce à ses côtés, et elle accepte de se laisser guider par elle dans les voies d'une vie plus chrétienne. Grâce à sa douceur, à son humilité, à sa patience et à son admirable charité, Marie avait touché le cœur de sa tante. Les gens de La Flèche, témoins de ses actes de vertus envers la vieille tante et envers les pauvres de la ville, l'ont depuis longtemps surnommée la « sainte demoiselle ».

Assistée jusqu'à la fin par Marie de la Ferre, Madame de Goubitz meurt en 1628, dans des sentiments de sincère piété.

DERNIÈRES ANNÉES DANS LE MONDE



À LA MORT DE MADAME de Goubitz, le manoir passe aux mains d'Anne Le Thellier, épouse d'Antoine Bidault et cousine de Marie de la Ferre. Ayant déjà donné tous ses biens, Marie ira vivre chez une pauvre dame âgée; certains croient que cette femme est son ancienne gouvernante, d'autres, qu'elle est une parente de son directeur. Quoiqu'il en soit, pour Marie, c'est un moyen d'imiter Jésus-Christ que de servir les pauvres et les malades.

Environ un an plus tard, soit en 1630, Marie se trouve à nouveau libre. Cependant, le Seigneur ne lui a pas encore indiqué clairement ce qu'il attend d'elle. C'est alors que sa cousine, Madame Bidault, a recours à ses services. Propriétaire de la maison de Ruigné et d'une seconde maison à La Flèche, elle vit avec ses enfants, qui, tous mariés, ont leurs familles et leurs domestiques. Elle est âgée tout comme son mari; il lui faut donc une personne dotée du sens de l'organisation, à la fois douce et ferme, capable de maintenir l'harmonie au milieu de toute la maisonnée. De plus, les enfants et les domestiques ont besoin d'être instruits et surveillés. Et Marie de

la Ferre, alors âgée de quarante et un ans, est la personne toute désignée pour remplir ce rôle.

En plus d'être une admirable maîtresse de maison, Marie possède des dons pour l'enseignement de la catéchèse aux enfants et même aux domestiques. Elle fait preuve d'ingéniosité pour attirer son petit monde à la prière. Naturellement, elle leur apprend à prier la Sainte Vierge, en qui elle a beaucoup confiance.

Son amour de l'Eucharistie et son désir de servir là où un besoin se fait sentir la portent à accepter avec joie la fonction de sacristine de la paroisse de Saint-Thomas à La Flèche. Elle s'acquitte de cette tâche avec soin et respect, considérant comme un privilège de pouvoir laver les linges sacrés et orner les autels.

Le zèle de Marie de la Ferre s'exerce au-delà de sa famille immédiate. Au cours d'un séjour en Poitou, elle ramène au catholicisme une demoiselle de la Chalotière qui a embrassé la religion réformée. Elle parvient également à remettre dans le droit chemin une abbesse qui a quitté sa communauté et qui mène à La Flèche une vie peu édifiante, cause de scandale.

Très souvent, Marie de la Ferre est appelée auprès d'un mourant, car on reconnaît qu'elle est douée « *pour les encourager et les fortifier en ce dernier passage* ». Une dame qu'elle a veillée jour et nuit pendant deux semaines lui demande de s'acquitter pour elle d'un vœu à Notre-Dame du Chef-du-Pont, lieu de pèlerinage réputé à La Flèche. Marie accepte : cependant, épuisée de fatigue, elle ne peut accomplir le pèlerinage immédiatement après la mort de la bonne dame. Mais voilà que l'âme de la défunte lui apparaît et lui dit : « *Vous me faites bien souffrir en différant ce que j'attends de vous* ». Marie se hâte donc de se

rendre à la chapelle de Notre-Dame et elle y fait célébrer une messe : c'est alors qu'elle entend une voix intérieure qui la remercie et, en même temps, une blanche colombe lui passe devant les yeux.

DONS MYSTIQUES



IL SEMBLE BIEN QUE L'APPARITION d'âmes du purgatoire lui soit alors fréquente, selon «ce qu'elle a témoigné elle-même à quelques personnes spirituelles et dignes de foi», disent les plus anciennes notices biographiques.

On raconte une autre apparition, très gracieuse, cette fois-ci. Laissons parler l'annaliste de la communauté dans son langage du dix-septième siècle :

Au cours d'un entretien qu'elle eut avec le père Meslan, il leur apparut un très beau jeune enfant, il se trouva au milieu d'eux. Faisant réflexion à ce qu'elle voyait, le voulut dire au bon père qui la connaissant d'une sainteté qui n'était pas ordinaire lui dit: «Mademoiselle, c'est votre ange», mais elle était si humble qu'elle fut toute confuse et tâcha de persuader ce père que c'était le sien et que pour elle, elle ne méritait pas une telle faveur.

Exquise délicatesse en même temps que vive présence d'esprit !

À plusieurs reprises, Marie de la Ferre fera preuve du don de prophétie. À une de ses cousines qui se soucie de l'avenir de ses enfants, elle affirme : «*Ne vous affligez pas, vos trois filles seront religieuses*». En effet, deux d'entre

elles entreront dans la congrégation que Marie de la Ferre fondera, et l'autre se joindra aux sœurs de Notre-Dame.

Une autre fois, c'est une de ses sœurs que Marie rassure touchant le salut éternel d'un proche parent : «*Pourquoi pleurez-vous, il est en voie de salut et vous assure qu'il est mort en grâce*».

Quelque temps avant son entrée au service des pauvres à l'Hôtel-Dieu de La Flèche, Marie de la Ferre est interpellée par Madame Bidault, qui a deviné ses intentions et lui reproche de vouloir la quitter. Ne voulant pas inquiéter sa cousine, Marie prie le Seigneur de l'inspirer et lui répond : «*Rien ne me séparera de vous que la mort*». Madame Bidault, qui était pourtant en bonne santé à ce moment, mourra en effet trois mois plus tard.

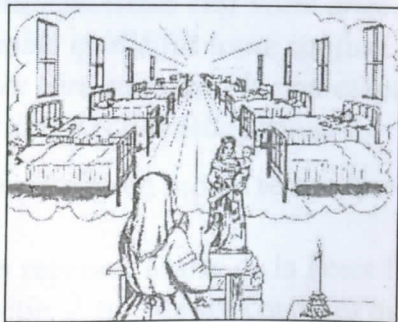
LA VISION DES LITS



DEPUIS QU'ELLE HABITE CHEZ Madame Bidault, Marie de la Ferre a souvent eu l'occasion de rendre visite aux pauvres malades de la petite Maison-Dieu de La Flèche. Se sentant de plus en plus attirée vers eux, elle prie instamment le Seigneur de lui signifier plus clairement sa volonté.

Or, un matin en 1634, après la communion, alors qu'elle demande à Jésus comment elle pourrait mieux le servir, voici ce qui se produit :

Elle eu un ravissement au cours duquel elle vit quantité de lits. En même temps, une voix intérieure lui disait : voilà ton occupation et le moyen de satisfaire



*Elle eu un ravissement au cours duquel elle vit quantité de lits.
En même temps, une voix intérieure lui disait : voilà ton occupation*

au précepte de l'amour que je désire de toi par reconnaissance à mes bienfaits.

Enfin, il lui semble que son long noviciat va bientôt prendre fin. Que de temps apparemment perdu durant ces années passées au service d'une tante et d'une cousine. Mais le Maître a modelé, à son insu, l'instrument qui donnera naissance à un nouvel institut.

Cependant, tout n'est pas clair dans cette vision, et Marie de la Ferre se sent « *fortement inspirée d'en demander l'intelligence à Monsieur Jérôme Le Royer qu'elle savait fort expérimenté dans les voies spirituelles* ».

Pourquoi s'adresser à ce Monsieur Jérôme Le Royer de La Dauversière plutôt qu'à l'un ou l'autre de ses directeurs spirituels ? En fait, elle le connaît déjà depuis un certain temps, car un même intérêt les a conduits tous deux auprès des malades de la Maison-Dieu. Monsieur de La Dauversière fait partie du groupe des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, qui se réunissaient justement chez Madame Bidault pour discuter des moyens à prendre pour améliorer et agrandir le petit hôpital. Jérôme Le Royer est aussi un parent de l'abbé Julien Le Royer. Sans doute s'étaient-ils découvert une certaine parenté d'âme pour que Marie se confie si spontanément à lui. Jérôme répond simplement :

« Mademoiselle, il y a longtemps que le Seigneur m'a fait connaître que vous devez être la pierre angulaire d'une nouvelle congrégation que nous devons ériger à sa gloire et qui doit être dédiée à la sainte Famille sous le nom et la protection de saint Joseph ».

Et Monsieur Le Royer lui découvre ensuite une partie des ordres qu'il a lui-même reçus de Dieu, à propos de la communauté qu'il a mission d'établir : « *Il nous faut travailler à cette œuvre, puisque Dieu a bien voulu nous*

donner une intelligence particulière pour procéder à son établissement».

Quelle révélation ! Elle doit fonder une congrégation en collaboration avec un père de famille qui, pour l'instant, lui recommande le silence sur cette mission qui leur est confiée.

UN FONDATEUR PEU ORDINAIRE



QUI EST DONC CE MONSIEUR Le Royer si « expérimenté dans les voies spirituelles » ? Jérôme Le Royer de La Dauversière est né à La Flèche, le 18 mars 1597, d'une noble et ancienne famille de Bretagne. Il est un ancien condisciple du célèbre Descartes et des missionnaires canadiens bien connus, les Pères Charles Lalemant, Paul Lejeune, Barthélemy Vimont et Paul Ragueneau.

Vers 1618, Jérôme a épousé Jeanne de Baugé, « digne de lui à tous égards », qui lui a donné cinq enfants. Les deux filles de ce foyer profondément chrétien se feront religieuses. Jeanne entrera dans la communauté fondée par son père – et deux des trois garçons se consacreront au Seigneur dans le sacerdoce.

Jérôme a succédé à son père comme « receveur des aides et tailles en l'élection de La Flèche », c'est-à-dire comme percepteur d'impôts. Ce fonctionnaire fait partie de la Congrégation de la Sainte-Vierge, association pieuse fondée par les Jésuites ; il est aussi membre du Tiers-Ordre franciscain et procureur de la Confrérie du Saint-Sacrement. À ces activités religieuses, il ajoute la visite aux malades pauvres de la vieille Maison-Dieu de La Flèche.

Le 2 février 1630, en la fête de la Purification, il est favorisé d'une première communication surnaturelle. Son petit-fils Joseph-Jérôme nous en fait le récit :

Jérôme Le Royer de La Dauversière, (...) ayant communié et s'étant consacré à la sainte Famille, lui, sa femme et ses enfants, en faisant ses prières, se sentant animé d'une ardeur extraordinaire et comme ravi en extase, il lui sembla que Dieu lui commandait de travailler à l'établissement d'une congrégation de filles Hospitalières de Saint-Joseph à La Flèche et qu'il lui dictait comme mot à mot le premier chapitre de leurs constitutions.



Statue de Notre-Dame-du-Chef du Pont
en l'église Saint-Thomas de La Flèche

Le Père Chauveau, jésuite, qui entend les confidences de Monsieur Le Royer, qualifie la révélation de « pieuse chimère » à laquelle il ne doit plus penser. L'année suivante, la mission de Jérôme Le Royer se précise davantage. On notera plus tard dans les Annales de l'Institut :

Dieu ordonne à son fidèle serviteur de ne point négliger l'ordre qu'il lui avait donné d'instituer une congrégation d'Hospitalières et d'établir un Hôtel-Dieu, desservi par elles à Montréal, dans la Nouvelle-France.

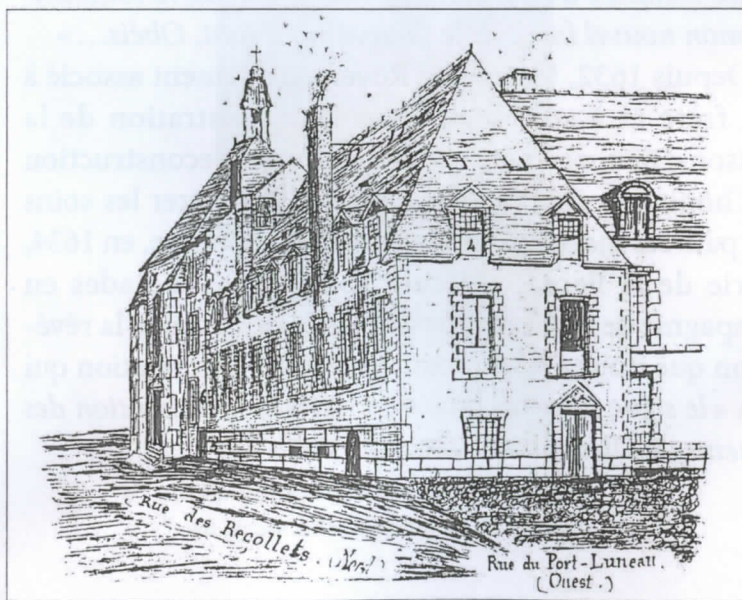
Entreprise extravagante, en effet, pour un père de famille, que celle de fonder une congrégation de religieuses et d'établir un hôpital dans une ville qui n'existe pas encore. Bien que le directeur de Monsieur Le Royer lui répète de n'en rien faire pour le moment, une voix intérieure continue d'insister : « *Ma volonté est que tu commences mon nouvel institut. Je pourvoirai à tout, Obéis...* »

Depuis 1632, Jérôme Le Royer, étroitement associé à son frère et à son oncle dans l'administration de la Maison-Dieu, s'occupe activement de la reconstruction de l'hôpital et cherche les moyens d'améliorer les soins aux pauvres malades qui y logent. C'est alors que, en 1634, Marie de la Ferre, visiteuse assidue des malades en compagnie de son amie Anne Foureau, lui confie la révélation que nous avons racontée plus haut, révélation qui sera « *le signe attendu précisant l'heure de l'exécution des desseins de Dieu* ».

UN HÔPITAL EN PIÈTRE ÉTAT



IL Y A ALORS À LA FLÈCHE une ancienne aumônerie, appelée aussi « hospital », parce qu'on y donne l'hospitalité aux pèlerins et aux voyageurs indigents. Tout près s'élève une Maison-Dieu où l'on soigne les malades pauvres. Ces deux bâtiments, « très anciens et prêts à cabrer », sont réunis par une chapelle dédiée à sainte Marguerite. La Maison-Dieu consiste en une grande salle avec un « retranchement pour les servantes et une chambre au-dessus ». En effet, depuis quelques années, trois servantes y offrent bénévolement leurs services.



Premier Hôtel-Dieu de Saint-Joseph de La Flèche, 1636

Quand Jérôme Le Royer devient administrateur de la Maison-Dieu, il propose de restaurer les deux bâtisses, de les réunir et de construire une autre chapelle, afin de ne former qu'une seule institution, l'Hôtel-Dieu de La Flèche. Ayant obtenu les autorisations civiles et religieuses, il commence d'abord la restauration de la chapelle, qu'il dédiera à saint Joseph. Et comme son directeur ne lui permet pas d'exécuter les demandes du ciel, il obtient l'autorisation de fonder une confrérie de la Sainte-Famille « sous le nom et invocation du Glorieux confesseur Saint Joseph ». Les membres doivent non seulement propager la dévotion à saint Joseph mais aussi s'adonner aux « œuvres de miséricorde à l'égard des pauvres et des affligés ».

C'est un premier pas dans l'accomplissement de sa mission. La nouvelle chapelle de l'Hôtel-Dieu devient alors le siège de la confrérie.

En même temps qu'ils font rénover les lieux, les administrateurs cherchent un personnel stable pour prendre soin des malades. À deux reprises, ils se sont adressés à une communauté religieuse mais en vain. Monsieur Le Royer, qui a reçu les confidences de Marie de la Ferre, a la certitude que le soin de ces malades pauvres sera un jour confié à la communauté que, ensemble, ils sont appelés à fonder. Mais il saura attendre l'heure de Dieu.

DANS L'OMBRE ET L'HUMILITÉ



EN 1635, LE PÈRE CHAUVÉAU permet enfin à Jérôme Le Royer de répondre aux appels de Dieu et lui conseille de se rendre à Paris, où il pourra rencontrer des personnes « pieuses, capables et en état de le soutenir dans les grandes dépenses qu'il serait obligé de faire ». Il s'agit ici de la seconde partie de son mandat, qui est d'établir une colonie à Montréal et d'y fonder un Hôtel-Dieu.

S'étant rendu à l'église Notre-Dame de Paris pour demander à la Vierge de bénir toutes ses entreprises, il a une vision de la sainte Famille. Les Annales racontent cet événement exceptionnel.

Après sa communion (...) étant demeuré aux pieds de la Sainte-Vierge (...) il vit distinctement Jésus, Marie, Joseph et entendit Notre-Seigneur qui s'adressant à la Très Sainte Vierge, lui dit: « Où pourrai-je trouver un serviteur fidèle » ? Et la Sainte Vierge de lui répondre: « Voici, Seigneur, ce serviteur fidèle », en prenant Monsieur Le Royer par la main et le présentant à son cher Fils. En même temps Notre-Seigneur lui dit: « Vous serez désormais mon serviteur fidèle. Je vous revêtirai de force et de sagesse (...). Travaillez fortement à mon œuvre, ma grâce vous

suffit et ne vous manquera point. Recevez cet anneau et en donnez un semblable à toutes celles qui se consacreront dans la Congrégation que vous allez établir ».

De retour à La Flèche, Jérôme Le Royer se sent plein « de force et de sagesse » ; encouragé maintenant par son directeur, il peut aller de l'avant avec son projet de communauté. Il autorise donc Marie de la Ferre et Anne Foureau à s'installer dans le nouvel hôpital qui vient d'être achevé.

Dans l'ombre et l'humilité, pris ainsi naissance, le 18 mai de cette année 1636 (dimanche de la Trinité), l'Institut des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche. L'œuvre n'est encore qu'une aube voilée mais elle ne tardera pas à devenir une aurore resplendissante pour entrer bientôt dans le plein midi d'un jour radieux.

C'est en effet « dans l'ombre et l'humilité » que sont jetées les bases du nouvel institut, car rien d'officiel ne paraît. Il est seulement convenu que les deux demoiselles paieront leur pension pour n'être pas à charge aux pauvres. Les trois servantes, Jeanne Cohergne, Catherine Lebouc et Julienne Allory sont intégrées à la communauté naissante comme aides bénévoles. Marie Morin, première annaliste de l'Hôtel-Dieu de Montréal, raconte que ces trois servantes « étaient ravies de joie de voir ces deux personnes de considération, s'unir à elles pour servir les pauvres malades et partager leurs peines et travaux ensemble ». Les nouvelles infirmières sont obligées de quêter pour subvenir aux besoins des malades, mais elles ne s'arrêtent pas aux reproches et aux injures. Marie de la

Ferre s'empresse de servir les plus pauvres et les plus abandonnés, et la joie illumine son visage. Femme forte et déterminée, elle organise les services hospitaliers, s'assure que l'ordre et la propreté règnent partout, de sorte que bientôt s'actualise la vision « *des lits rangés en bel ordre, ses pauvres malades bien couchés* ».

VERS LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE



GRÂCE AUX GÉNÉROSITÉS DU baron de Fancamp, ami de Jérôme le Royer, on a fait plus que reconstruire l'hôpital; celui-ci s'est agrandi. Quant à l'intérieur, Marie de la Ferre et ses compagnes en ont fait un havre de paix et d'amour où les malades sont soignés avec tendresse et compétence.

Toutes ces transformations impressionnent les Fléchois et Monsieur de La Dauversière peut bientôt parler ouvertement de son intention de grouper en une congrégation d'hospitalières « *la petite communauté de filles qui se dévouent au service des pauvres depuis trois ans* ». Même si l'évêque et les administrateurs acceptent l'idée de confier l'hôpital à une congrégation religieuse, ils ne croient pas à l'opportunité d'en créer une nouvelle. Ils décident donc de s'adresser aux Augustines Hospitalières de Dieppe, qui projettent une fondation en Nouvelle-France. Marie de la Ferre et ses compagnes, pense-t-on, pourraient faire profession dans cette congrégation et plus tard essaimer à Montréal. Vues très raisonnables et sages même, mais qui contredisent les ordres reçus par Monsieur Le Royer, qui fera preuve, en cette circonstance, d'une foi et d'un abandon héroïques.

Non seulement s'incline-t-il devant la décision des autorités, mais encore il se rend lui-même, à titre d'échevin de la ville, présenter la demande aux Augustines de Dieppe. Celles-ci acceptent, et l'évêque d'Angers autorise leur établissement, le 1^{er} août 1639. Néanmoins, Jérôme et Marie continuent d'espérer contre toute espérance.

Et le Seigneur récompense leur foi. Voici que, au dernier moment, sans qu'on sache exactement pourquoi, les Augustines se désistent. On a beau insister, rien à faire ! Les desseins de Dieu se manifestent donc une deuxième fois. Alors, les autorités civiles et les membres de la Confrérie de la Sainte-Famille appuient Monsieur de La Dauversière :

La dite nouvelle forme de servir les pauvres étant jugée de tous beaucoup plus avantageuse et utile à ladite ville et audit Hôtel-Dieu, et de plus grande édification au public.

Le 23 décembre 1639, le conseil de ville adopte une résolution confiant l'Hôtel-Dieu de La Flèche aux hospitalières de Monsieur de La Dauversière, « à la seule condition de vivre en communauté régulière, sous certaines lois, à l'instar des communautés régulières, sans cependant faire profession de l'État religieux », c'est-à-dire sans les vœux solennels ni la clôture.

L'approbation de l'autorité civile étant acquise, il reste aux fondateurs à obtenir celle de l'évêque d'Angers. Monsieur Le Royer, avec la collaboration des Jésuites et de Marie de la Ferre, se met donc à rédiger les constitutions de la nouvelle congrégation, sauf le premier chapitre qui lui a déjà été dicté lors de l'apparition de 1630. Le 19 octobre 1643, Monseigneur de Rueil, évêque d'Angers,

promulgue le décret d'érection canonique de la Congrégation des Filles Hospitalières de Saint-Joseph et, le 25 du même mois, en approuve les Constitutions. Un nouvel Institut est né dans l'Église.

FILLE HOSPITALIÈRE, ENFIN



MARIE DE LA FERRE ARRIVE enfin au port tant désiré. Après l'approbation civile, quelques candidates se joignent au groupe initial. La première, Anne de l'Espicier, dame d'honneur de la princesse de Condé, entre à l'Hôtel-Dieu le 27 octobre 1640. Le 2 février 1641, Monsieur Le Royer y conduit sa fille Jeanne, qui n'a que treize ans. D'autres aspirantes viendront, de telle sorte que lors de l'approbation des constitutions en 1643, elles seront douze à commencer leur noviciat.

Selon les Annales de la communauté, Monsieur Le Royer a connu par anticipation les dix premières religieuses de sa Congrégation et a préparé lui-même « ses chères Filles à cet heureux temps de leur établissement définitif ». Il le fit avec grand zèle, allant jusqu'à leur donner « trente conférences de suite ». Personne, en effet, mieux que Jérôme ne pouvait leur inculquer

l'esprit de famille qui est celui d'une sainte liberté des enfants de Dieu, pure en sa vie, simple en ses intentions, douce en sa conversation, cordialement unie à ses sœurs, tendrement charitable envers les pauvres malades, constante et forte en tous accidents et universellement désireuse de tout ce qui la peut rendre agréable à Dieu. (1^{er} chapitre des Constitutions).

Les futures religieuses firent ensuite les exercices de la retraite sous la direction d'un Père Jésuite. Marie de la Ferre devait exulter à la pensée que bientôt elle allait se consacrer à Dieu

pour le servir saintement dans l'exercice de la vie spirituelle, et dans la pratique de la parfaite charité à l'endroit du prochain et spécialement dédiée au service de Jésus-Christ en la personne des pauvres qui sont ses membres. (1^{er} chapitre des Constitutions).

Enfin, il arrive le grand jour du 22 janvier 1644 lequel, au calendrier liturgique de l'époque, est la fête des Épousailles de Marie et de Joseph. La cérémonie solennelle a lieu dans la nouvelle chapelle de Saint-Joseph à l'Hôtel-Dieu. Les douze premières professes qui prononcent des vœux simples pour un an sont : Marie de la Ferre, Anne Foureau, Anne de l'Espicier, Anne Le Tendre, Jeanne Le Royer, Marie Gyrot et Renée Busson ; et cinq sœurs domestiques selon l'usage du temps : Jeanne Cohergne, Catherine LeBouc, Julienne Allory, Anne Baillif et Louise Bidault. De plus, trois novices, Marie et Thérèse Havard et Marie Houzé n'ont pas l'âge requis pour prononcer des vœux ; une dernière, Catherine Macé, encore postulante, est l'une des trois premières Hospitalières qui se rendront à Montréal en 1659.

À l'issue de la cérémonie de profession, on procède à l'élection de la première supérieure des Filles Hospitalières de Saint-Joseph. Sœur Marie de la Ferre est choisie à l'unanimité sauf une voix, la sienne, de toute évidence. Nulle mieux qu'elle ne pouvait former, sur le modèle de la « sainte et paisible famille de Jésus, Marie et Joseph », cette nouvelle famille religieuse.

EN TOUTE DOUCEUR, HONNÊTETÉ ET RESPECT



MARIE DE LA FERRE, RÉÉLUE pour un second mandat en 1647, demeurera six ans supérieure de la première communauté de La Flèche. Six ans, c'est court pour asseoir sur des bases solides une nouvelle famille religieuse, mais la pérennité de l'œuvre de Marie de la Ferre est là pour témoigner de la haute qualité de son enseignement et de son exemple.

Il s'agit avant tout de former les sœurs à une vie spirituelle intense qui inspirera leur apostolat de charité envers les malades. D'après les anciens documents, il est clair que Marie de la Ferre leur enseigne surtout par l'exemple de sa vie :

Elle aimait sans peine toutes ces chères filles, étant toujours la première dans les exercices les plus humiliants et les plus laborieux (...) elle enflammait le cœur de toutes les personnes qui la voyaient agir avec un si grand zèle et en même temps, avec une si grande union à Dieu; elle ne perdait jamais le souvenir de la présence divine.

La règle qui traite de la supérieure décrit admirablement bien celle qui en est sans doute l'inspiratrice.

La supérieure (...) aura envers ses filles un cœur de mère, les aimant toutes universellement (...) ne sera ni impérieuse en leur endroit, ainsi les gouvernera en toute douceur, honnêteté et respect, les considérant (...) dans la qualité qu'elles ont de filles de la Sainte Famille de Notre-Seigneur.

Elle veut inculquer à ses sœurs ce même respect et cette même charité dans les relations interpersonnelles. Les sœurs devront « s'entre-aimer également toutes (...) se respecter les unes les autres (...) avec toute bienséance et modération ce qui les aidera à garder inviolablement la paix et l'union », est-il spécifié au chapitre qui traite de la communauté. Encore ici, c'est la « sainte et paisible Famille » de Jésus, Marie et Joseph qui est leur modèle. Noblesse oblige, semble-t-elle leur dire. Filles de la Sainte Famille, vous devez en reproduire les mœurs dans l'humble quotidien de vos vies.

Quant à la manière de pratiquer la charité envers les pauvres malades, Marie de la Ferre prêche encore par l'exemple. Mais les consignes qu'elle veut voir inscrites dans les règles témoignent éloquemment de l'esprit qui l'anime. Avec sagesse et fine psychologie, elle exhorte souvent les sœurs à

bien prendre garde de se laisser endurcir le cœur par l'habitude et l'accoutumance d'être avec les malades (...) mais il faut, au contraire (s'efforcer) par désirs souvent renouvellez de conserver un cœur humble, tendre et compatissant, servant les pauvres avec un visage modestement doux et joyeux, en sorte qu'on y lise le plaisir (...) de servir Jésus-Christ en ses membres.

L'esprit de discernement, le sain équilibre de cette femme de Dieu, marquée par l'humanisme ambiant du dix-septième siècle, se retrouvent encore dans la règle qui traite des « *œuvres de miséricorde spirituelles* » que les sœurs doivent exercer envers les malades. « *Les Filles (hospitalières) doivent dresser toutes leurs intentions, travaux et charitez à ce que les âmes soient aidées pieusement et à propos pour leur salut* ». À cet effet, les sœurs apprendront, y lit-on, « *la manière de leur faire exercer les actes de foy, d'espérance, de charité (...) et autres semblables actes (...) pour les leur suggérer de temps en temps, avec modération néanmoins et sans importunité* ». Pas de zèle intempestif, mais toujours ce respect, cet à-propos, cette modération, cette douceur aimable qui caractérisent Mère Marie de la Ferre dans ses relations avec les autres.

Stimulées par l'exemple et les paroles de leur supérieure qui, « en faisant le détail de l'esprit de l'Institut, se dépeignait elle-même sans le vouloir, étant toute embrasée de l'amour de Dieu », les sœurs rivalisent entre elles d'une sainte émulation dans la pratique de la parfaite charité. L'exemple d'une communauté aussi fervente, « *qui fesoit la considérer comme un petit paradis en terre* », ne pouvait qu'y attirer de nombreuses vocations.

DISCERNEMENT DES VOCATIONS



LA BÉNÉDICTION DU SEIGNEUR sur le nouvel institut est manifeste, car des aspirantes nombreuses se présentent dès le début. Ainsi cinquante-quatre sœurs sont admises aux vœux au cours des dix premières années; parmi elles, des femmes d'âge mûr et de toutes jeunes filles, des dames de la haute noblesse et des filles du peuple. Comment discerner les vraies vocations de celles qui proviennent d'un engouement pour une nouvelle forme de vie religieuse ou encore d'une fausse exaltation mystique?

Les premières annalistes sont unanimes à souligner un don particulier de discernement chez Marie de la Ferre. Ordinairement, elle conseille à celles qui demandent l'admission « de s'éprouver quelques mois et de prier et consulter Dieu et les directeurs de leur conscience ». Mais certains cas nécessitent une lumière particulière d'en-Haut: celui de Judith Moreau de Brésoles, par exemple, qui s'enfuit du foyer paternel à Blois et se présente « *sans dot, sans pension, sans trousseau* », munie seulement de la recommandation d'un Père Jésuite. Marie de la Ferre reconnaît toute de suite la valeur de celle qui deviendra la supérieure fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et elle la propose à ses sœurs « *d'une si bonne*

manière qu'elle attira le cœur de toutes à lui accorder l'entrée de leur maison ». Une autre, Renée Le Jumeau de la Naudière, qui est épileptique, sollicite son entrée. Selon les vues humaines, il y a là un obstacle insurmontable à son admission. Marie de la Ferre lui suggère de demander la guérison par l'intercession de saint Joseph et de faire « *vœu et promesse que si elle devenait mieux (...) elle se consacrerait pour aller en l'établissement du Canada* ». Renée de Jumeau guérit en effet, et elle ira au Canada en 1669; elle y mourra à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, après un séjour de quarante années dans ce pays. Marie de la Ferre a vu juste aussi dans le cas de Catherine Macé, future missionnaire à Ville-Marie, de qui elle a « *conçu... de grandes espérances de sa vertu* », comme l'écrit Marie Morin, première hospitalière canadienne qui pourra en parler en connaissance de cause, puisqu'elle aura passé de longues années avec elle.

À Moulins, où elle va fonder un autre Hôtel-Dieu en 1651, Marie de la Ferre fait encore preuve de ce don du discernement. Aux jeunes filles qui se présentent, elle conseille de « *consulter Dieu et de s'éprouver elles-mêmes par un long exercice des bonnes œuvres, afin de mériter par leur constance la grâce de connaître la volonté de Dieu* ». Certaines insistent; alors elle fait « un petit signe de croix avec son pouce sur le front de plusieurs et leur dit: Dieu vous veut dans cette maison ». Toutes celles qu'elle marque ainsi entreront effectivement dans cette maison et elles le raconteront souvent à leurs compagnes.

LA COMMUNAUTÉ ESSAIME



LA BONNE RÉPUTATION DE LA JEUNE communauté ainsi que les merveilles de charité accomplies en faveur des malades impressionnent les administrateurs des villes voisines de La Flèche à tel point qu'ils veulent, eux aussi, confier le soin de leurs malades aux Hospitalières de Monsieur de la Dauversière. Les demandes viennent simultanément de Laval, de Moulins et de Baugé.

Monsieur de la Dauversière et Marie de la Ferre savent fort bien que, de par la volonté de Dieu, les Hospitalières devront un jour essaimer en terre canadienne. Mais, en 1648, il n'est pas encore possible de les faire passer en Nouvelle-France. Cependant, l'exiguïté des locaux à La Flèche ne permettant plus d'admettre de nouvelles postulantes et les demandes des villes de Laval et de Baugé se faisant pressantes, Monsieur de la Dauversière signe un contrat avec le maire et les échevins de Laval, le 18 juin 1648. Baugé entreprend des pourparlers en 1649 et les édiles de la ville signent le contrat le 25 avril 1650. Monsieur de la Dauversière a déjà signé un accord avec la ville de Moulins le 2 octobre 1648; toutefois, cette ville ne se presse pas pour donner suite à l'entente.

À Baugé, une brave fille, Marthe de la Bausse, multiplie les démarches depuis sept ans afin de doter sa ville d'un

hôpital. Grâce à sa persévérance et à son ingéniosité, les murs de son hôpital s'élèveront en 1649 et les administrateurs prendront contact avec les Hospitalières de La Flèche. L'hôpital est loin d'être terminé; cependant, le Seigneur va bientôt y pourvoir par l'intermédiaire d'une princesse.

Tout en gardant l'anonymat, Anne de Melun, princesse d'Épinay, se dévoue auprès des pauvres à l'Hôtel-Dieu de La Flèche, à titre de sœur tourière-associée ou de servante. Quand elle entend parler de la fondation de Baugé, elle veut s'y associer avec son frère, qui l'a suivie à La Flèche. La construction commencée par Marthe de la Bausse est trop petite; Anne de Melun fait donc « *élever un bâtiment capable de donner asile non seulement à tous les pauvres malades de la ville, mais encore à tous ceux de la campagne environnante* ». Trois Hospitalières, dont la sœur Le Jumeau, sont nommées à Baugé en plus de la sœur de la Haye, nom d'emprunt de la princesse. Marie de la Ferre conduit elle-même ses filles à leur mission et a le bonheur d'y admettre Marthe de la Bausse comme première postulante, le 25 novembre 1650.

À peine de retour de Baugé, soit le 1^{er} décembre 1650, Marie de la Ferre doit se séparer d'un autre groupe de ses filles, en partance pour Laval, à quelques cinquante kilomètres de La Flèche. La petite troupe des huit fondatrices, avec à sa tête Anne Aubert de Cléraunay, compte dans ses rangs Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet, les trois futures missionnaires à Ville-Marie. Tout comme celles de Baugé, les partantes signent une protestation d'union à la communauté-mère de La Flèche.

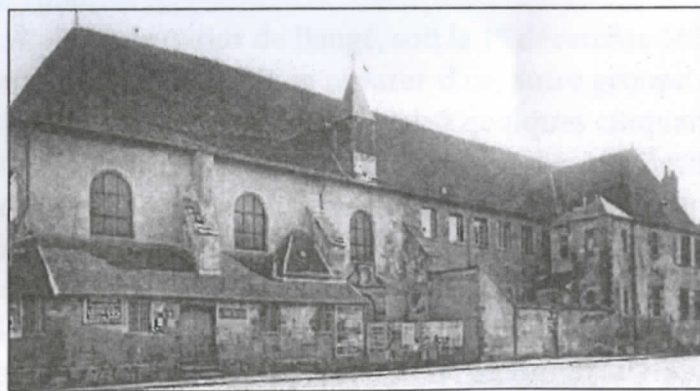
À Laval, comme à Baugé et à La Flèche, les Hospitalières doivent pourvoir à leur propre subsistance par le moyen de leur dot et rendre compte « *par le menu et par chacun mois auxdits administrateurs* » laïques, des recettes et dépenses de l'hôpital. Non seulement servent-elles les malades gratuitement, mais Monsieur Le Royer a fait inclure une clause héroïque dans leur contrat avec les villes qui les accueillent. Au décès de chaque Hospitalière, la communauté s'engage à donner aux administrateurs de l'hôpital, trois cents livres prises dans la dot de la sœur décédée. Ainsi a-t-on pu dire que « *la pure charité conduisait le fondateur et ses filles* ».

DERNIÈRE MISSION



AYANT TERMINÉ DEUX MANDATS comme supérieure, tel que prévu par les constitutions, Mère Marie de la Ferre est remplacée par Sœur Anne Le Tendre, le 22 janvier 1650. Cependant, les sœurs l'élisent assistante de la supérieure.

Au cours de cette même année, les Hospitalières ont la douleur de perdre leur protecteur bienveillant, Monseigneur Claude de Rueil. Monseigneur Henri Arnauld, frère du Grand Arnauld de Port-Royal et janséniste ardent, le remplace. Son accession au siège épiscopal d'Angers sera l'occasion pour Marie de la Ferre et Jérôme



L'hôpital de Moullins

Le Royer de gravir les derniers échelons du détachement, car cet évêque s'arrogera le droit de modifier profondément la congrégation, qui a pourtant été approuvée par Monseigneur de Rueil.

Il semble que le nouvel évêque trouve au sein même de la congrégation une sorte de complicité chez quelques sœurs qui désirent une forme de vie religieuse « *plus parfaite* », c'est-à-dire avec vœux solennels et clôture. Marie de la Ferre et ses premières compagnes se rendent compte qu'un esprit étranger s'introduit dans le groupe. « *Aimez vos Règles, elles sont de Dieu, vous n'en pouvez douter* », répète avec conviction la fondatrice, mais une tendance opposée cause néanmoins des ravages.

Quand, en 1648, il a été question de la fondation de Moullins, Marie de la Ferre s'est offerte pour cette mission, mais les négociations traînent. Entre-temps, elle seconde sa jeune supérieure avec une humilité et un dévouement extraordinaires, gardant pour elle seule la grande douleur de voir l'œuvre que Dieu lui a confiée sur le point d'être transformée selon les vues humaines. C'est ainsi que le Seigneur purifie son instrument de choix.

Nommée supérieure fondatrice de la maison de Moullins, Marie de la Ferre part avec ses quatre compagnes le 8 mai 1651. Après la messe à l'Hôtel-Dieu de La Flèche, elles signent l'acte de fidélité à leur communauté première. Marie de la Ferre pressent qu'elle ne verra plus ses sœurs et son cher Hôtel-Dieu de La Flèche. Des larmes fusent de part et d'autre.

Les voyageuses mettent dix jours à franchir les trois cents kilomètres qui les séparent de Moullins, voyage qui s'effectuent en partie à cheval et en partie en coche d'eau sur la Loire. Une grande déception les attend pourtant à

Moulins. Aucune demeure n'a été préparée pour les religieuses, la construction des salles de malades n'est guère avancée et les autorités de la ville ne veulent plus les Hospitalières. Mais Marie de la Ferre, « constante et inébranlable en tous accidents fâcheux », affirme à Monsieur Girault, qui les a invitées à Moulins : *« Nous ne sommes venues ici qu'avec l'ordre de Dieu. J'ai une ferme confiance qu'il fera réussir le tout pour sa gloire »*. Et en attendant que la situation évolue, les sœurs acceptent l'hospitalité d'une famille amie.

Leur confiance en Dieu ne sera point déçue. Bientôt les opinions changent et de généreux bienfaiteurs s'offrent pour les aider à construire leur maison. Les Hospitalières entrent dans un logement provisoire le 4 juin 1651. C'est le dimanche de la Sainte Trinité et le quinzième anniversaire de l'entrée des premières sœurs à l'Hôtel-Dieu de La Flèche.

SI LE GRAIN DE BLÉ NE MEURT...



EN ENTRANT DANS LEUR MODESTE demeure, Marie de la Ferre s'exclame : « Voici le lieu de mon repos pour l'éternité ». Les sœurs croient qu'elle prononce ces paroles dans un élan de reconnaissance envers Dieu pour la fondation. Plus tard, elles en comprendront la portée prophétique.



Cette toile d'Umberto Bruni est une copie de la peinture exécutée aussitôt après la mort de la Servante de Dieu (seul portrait d'elle). L'artiste reproduit d'une façon exceptionnelle le reflet des vertus caractéristiques de Mère de la Ferre, humilité, aménité et dignité.

Pour le moment, les Hospitalières s'affairent à mettre de l'ordre et de la propreté partout et à se procurer le nécessaire pour le service des malades. Après trois semaines, on peut déjà procéder à leur installation officielle et à la bénédiction de l'hôpital, le 24 juin 1651. Le lendemain, Marie de la Ferre accepte avec joie deux postulantes.

Puis l'humble service de l'hospitalité s'organise à Moulins comme dans les autres hôtels-Dieu, où les souffrants sont accueillis et traités comme « *nos seigneurs les malades* ». Mère Marie de la Ferre édifie tous ceux qui s'approchent d'elle. On la voit souvent, alors qu'elle panse un malade, « *comme ravie en extase, non inactive de corps, mais l'esprit tout saisi par la contemplation la plus haute* ». Des femmes de la haute société en sont témoins et se disent entre elles : « *Qu'il est beau de voir une sainte ! Allons près d'elle apprendre à bien aimer Dieu* ». Sa réputation de sainteté attire bientôt de nombreuses recrues à l'Hôtel-Dieu de Moulins.

Neuf mois à peine se sont écoulés depuis l'arrivée à Moulins, que le temps est venue pour Marie de la Ferre de s'engager à perpétuité au service du Maître. Jusque-là, les sœurs ont fait des vœux temporaires. Elle se prépare par une retraite fervente et prononce ses vœux perpétuels le 22 février 1652. Des douze premières Filles de Saint-Joseph, Mère Marie de la Ferre est seule à Moulins : six sont demeurées à La Flèche et cinq sont déjà entrées dans le Royaume. La fondatrice va bientôt les y rejoindre.

Au printemps de 1652, une épidémie de fièvre se répand dans Moulins, conséquence d'une inondation qui a dévasté la ville. L'hôpital se remplit de victimes, et les Hospitalières s'empressent auprès des malades. Mais bientôt, l'une après l'autre elles succombent à l'infection.

Seule ou presque, Marie de la Ferre reste debout. On imagine aisément à quels excès de fatigue elle se soumet. L'arrivée de l'été fait enfin régresser l'épidémie et, rétablies, les sœurs reprennent leur tâche. C'est alors que la vaillante Mère, déjà épuisée, est à son tour frappée. Dès le deuxième jour de sa maladie, elle demande à recevoir le sacrement des malades. Le désir de voir le Visage de Celui qu'elle a contemplé toute sa vie est immense. « *Vous êtes toute ma confiance, ô mon Sauveur, dit-elle. Quel bonheur pour moi (...) de pouvoir vous aimer pendant toute l'éternité* » ! Et quand la souffrance se fait plus aiguë, elle s'écrie : « *Encore plus, ô mon Dieu, détruisez ce corps de péché* ».

Ses filles recueillent avec respect ses dernières recommandations :

Dieu est notre Père, leur dit-elle, et il le sera toujours (...) mettez en lui votre confiance. Rappelez souvent en votre mémoire les bienfaits et les grâces dont il a comblé chacune de vous (...). Aimez votre sainte vocation, aimez vos règles, elles sont de Dieu (...). Que l'humilité, la charité, l'union des cœurs (...) soient l'étude principale de votre vie (...). Je vous laisse entre les mains de Dieu.

Le 28 juillet 1652, Marie de la Ferre rend son âme à Dieu. Elle a soixante-trois ans. Jusque dans la mort, son visage garde les traits d'humble douceur et de dignité qui l'ont marquée durant sa vie, traits qui seront conservés dans la peinture exécutée immédiatement après sa mort.

Son corps est inhumé à Moulins, mais en 1659, une partie de ses ossements seront emportés à La Flèche. Malheureusement lors de la révolution française, ces précieux restes de la fondatrice seront perdus. Cependant,

le 24 juillet 1874, grâce à un concours de circonstances diverses, la communauté de La Flèche entre en possession des reliques ayant appartenu à la communauté de Moulins, qui s'était éteinte à la suite de la révolution de 1789.

UN RICHE HÉRITAGE



AU CHAPITRE 44 DE L'ECCLÉSIASTIQUE, il est dit des Ancêtres dans la foi que « *dans la postérité ils trouvent un riche héritage issu d'eux* ». Ainsi en est-il de l'humble et douce Marie de la Ferre. L'héritage issu d'elle s'est perpétué à travers les siècles jusqu'à nos jours.

Après la mort de la fondatrice et celle de Jérôme Le Royer, l'évêque Arnould réussit à introduire les vœux solennels en 1662. Cette mesure risque de diviser la congrégation à tout jamais, mais après la mort de Monseigneur Arnould, la maison mère de La Flèche, qui a gardé la règle primitive, se ralliera aux autres en 1693.

Entre-temps, une cinquième maison a été fondée à Nîmes, dans le sud de la France, en 1663. De cet établissement sortiront trois fondations : Avignon, L'Isle-sur-Sorgue et Rivière de Teyrargues au dix-septième siècle. Monseigneur Arnould est à l'origine d'une sixième fondation à Beaufort en 1671.

En 1819, un groupe d'Augustines d'Ernée s'affilie aux Hospitalières de Saint-Joseph et, en 1904, une congrégation diocésaine de Beaupréau se joint également aux Filles de Jérôme Le Royer et de Marie de la Ferre.

La fondatrice n'a pas eu, de son vivant, la joie de voir se réaliser l'établissement de l'hôpital de Ville-Marie, projet qui faisait pourtant partie intégrante de la mission

de Jérôme Le Royer. En butte à l'opposition de l'évêque et de la population de La Flèche, Monsieur Le Royer réussit pourtant malgré les difficultés, à envoyer au Canada les trois élues, Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet. Elles partent le 2 juillet 1659, et le 6 novembre de cette année, Monsieur Le Royer meurt sans savoir si les sœurs sont arrivées à Montréal.

Retenues d'abord à Québec par Monseigneur de Laval, qui veut les incorporer aux Augustines de Québec, les trois Hospitalières obtiennent finalement leur obédience pour Montréal. Elles y arrivent le 20 octobre 1659. La première maison en Amérique du Nord connaîtra diverses tribulations : crainte des Iroquois, incendies qui détruisent l'hôpital à trois reprises, guerres et, en 1760, la Conquête par les Anglais. Les Hospitalières choisissent alors de demeurer au Canada et peu à peu la vie s'organise sous le régime anglais. L'Hôtel-Dieu de Montréal attendra cent quatre-vingt-six ans avant d'essaimer. Mais lorsque le mouvement s'ébranle, en 1845, par une fondation dans la ville anglaise de Kingston, il sera suivi de plusieurs autres en Acadie. Les Hospitalières y viennent d'abord soigner les lépreux à Tracadie, au Nouveau-Brunswick, en 1868. D'autres fondations suivent : Chatham en 1869, Saint-Basile en 1873, Campbellton en 1888. Avec la fondation des Hôtels-Dieu d'Arthabaska au Québec en 1884, de Windsor en Ontario en 1888 et de Winooski au Vermont en 1894, se clôt la période d'expansion de l'Hôtel-Dieu de Montréal au dix-neuvième siècle. Par la suite, ces maisons donneront naissance à des filiales, de telle sorte que, au milieu du vingtième siècle, on comptera quarante-huit maisons qui tirent leur origine de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Chaque maison ainsi fondée devient autonome tout en gardant des liens de fraternité avec la communauté-mère et les autres communautés, en particulier par un échange régulier de correspondance. À partir de 1926, un mouvement en faveur d'une union de toutes les Hospitalières prend naissance. Il aboutira à la formation de trois généralats en Amérique du Nord, lesquels, en 1953, se fondent en un seul. Les communautés de France connaîtront également l'étape d'un généralat français avant de s'unir à celui d'Amérique en 1965. À cette date, la congrégation compte donc quatre provinces religieuses avec siège social à Montréal.

À leur tour, les provinces nord-américaines sont devenues missionnaires : Notre-Dame de l'Assomption, au Pérou en 1948 et au Mexique en 1993 ; Ville-Marie, au Bénin en 1951 ; Saint-Joseph, en République dominicaine en 1964. L'institut fondé par Jérôme Le Royer de la Dauversière et Marie de la Ferre en 1636 étend alors ses rameaux sur trois continents. Du haut du ciel, ces valeureux fondateurs peuvent se « *reposer de leurs fatigues, car leurs œuvres les accompagnent* ».

Le Décret sur l'héroïcité des vertus du fondateur Jérôme Le Royer de la Dauversière a été signé à Rome le 6 juillet 2007 par le pape Benoît XVI qui l'a déclaré Vénérable.

La Congrégation romaine pour les causes des saints reconnaît les « *vertus héroïques* » de Marie de la Ferre le 3 avril 2009 et la déclare Vénérable.

LES PERSONNES ASSOCIÉES



EN 1984, LES RELIGIEUSES Hospitalières de Saint-Joseph lancent un projet de personnes associées s'adressant aux laïcs, hommes et femmes célibataires ou mariées désireux de « partager la spiritualité, le charisme et la mission de la congrégation » et d'en vivre les valeurs dans le monde d'aujourd'hui. Les personnes associées, au nombre d'environ 200 sont présents en France, au Canada, aux États-Unis et en Amérique Latine.

TABLE DES MATIÈRES



Au pays du Poitou	6
Regarder et copier Jésus-christ	9
Un brin de coquetterie	11
Conversion	13
La persécution	15
« La sainte demoiselle »	17
Dernières années dans le monde	19
Dons mystiques	22
La vision des lits	24
Un fondateur peu ordinaire	27
Un hôpital en piètre état	30
Dans l'ombre et l'humilité	32
Vers la reconnaissance officielle	35
Fille hospitalière, enfin	38
En toute douceur, honnêteté et respect	40
Discernement des vocations	43
La communauté essaime	45
Dernière mission	48
Si le grain ne meurt...	51
Un riche héritage	55
Les personnes associées	58

Pour renseignements:

RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES
DE SAINT-JOSEPH

Maison générale

245, avenue des Pins Ouest

Montréal (Québec) Canada

H2W 1R5



RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES
DE SAINT-JOSEPH

Région Sainte-Famille

12, rue Henri Dunant

72200 La Flèche, France

RELIGIEUSES HÔPITALIÈRES
DE SAINT-ANDRÉ

Maison générale
245, rue des Pins Ouest
Montréal (Québec) Canada
H2W 1R5

RELIGIEUSES HÔPITALIÈRES
DE SAINT-JOSEPH

Région Saint-Famille
12, rue Henri Dugas
La Flèche, France

Achevé d'imprimer en janvier 2013
sur les presses numériques de
IMPRIM'PHOTO, La Flèche (72200)